

Le 7avril 2011

LE NOUVEAU SIMULATEUR DU CALCUL DE LA PENSION EST DISPONIBLE !

Attendu depuis le début de l'année le simulateur de calcul des pensions est enfin disponible.
Il est possible d'y accéder par EOLE (vie de l'agent rubrique votre gestion) ou depuis votre domicile par le chemin suivant :

<http://www.pensions.bercy.gouv.fr/content/simulateurs-de-calcul>

Les agents, qui avaient déposé en décembre 2010 une demande conservatoire de mise en retraite pour juillet 2011, devront sans délai faire le choix du maintien ou de la rétractation de leur dossier de départ en retraite.